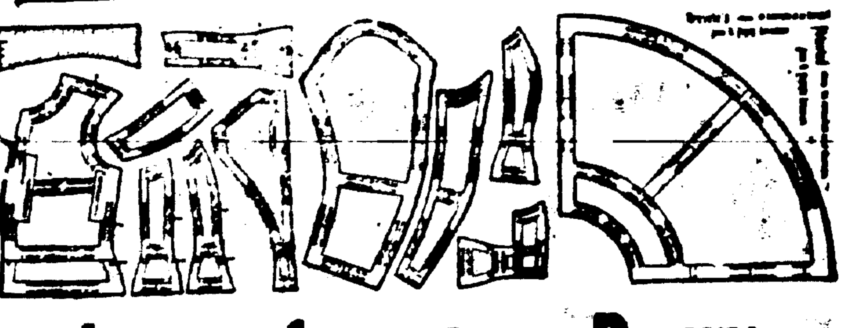

Le conformateur Peyry

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

:o:

Nous avons l'honneur de vous annoncer qu'une branche de notre Académie Nationale de Paris, France, pour coupe de vêtements, est ouverte à la Nouvelle-Orléans, 2004 avenue St-Charles, sous la direction de Monsieur F. Guérin, le grand couturier de cette ville.

S'il est une institution dont la Nouvelle-Orléans ait besoin, c'est bien une Académie de Coupe de Vêtements pour hommes, femmes et enfants. Le grand succès que nous avons obtenu avec les académies établies dans les premières villes d'Europe et d'Amérique, nous fait espérer un égal succès à la Nouvelle-Orléans, attendu qu'un établissement de ce genre sera le seul en cette ville.

A l'avenir, ceux qui désireront étudier cet Art, si utile, indispensable même, ne seront plus forcés d'aller à l'étranger apprendre des coupes anciennes et surannées.

Le "Conformateur Peyry" est le système du vingtième siècle; c'est ce qu'il faut aux tailleurs pour hommes et pour femmes, aux modistes en robes et aux dames qui désirent confectionner elles-mêmes leurs vêtements.

Cette invention rivalise avec la machine à coudre quant à son utilité; et toutes les personnes qui s'intéressent à la coupe, à la confection et à l'élégance des vêtements des deux sexes, trouveront ce système scientifique d'une grande valeur pour le coupeur de peu d'expérience, et d'une grande utilité pour une personne expérimentée qui, ayant obtenu succès et renommée, désire pousser son savoir jusqu'à la perfection.

Le "Conformateur Peyry" est un système d'une grande précision appliqué à la coupe des vêtements, avec ou sans coutures. Il fonctionne de deux manières: s'ajuste aux mesures prises sur la personne et se conforme à toutes les courbes et lignes du corps; s'ajuste aussi en le plaçant sur la personne même et prend les contours du corps horizontalement et verticalement. Breveté en 1899, et médaillé à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, il est donc universellement recommandé. Le système est expliqué par un livre illustré renfermant 1048 différents diagrammes et dessins. Les dames et les messieurs pourront à première vue en comprendre les secrets, et quelques explications et un peu de pratique les rendront maîtres de cet art de la coupe. Des diplômes seront donnés aux élèves qui suivront un cours complet.

Nous faisons une déduction de $15.00 à chacun des lecteurs du journal l'ABEILLE qui se présenteront ou qui enverront par la poste un coupon de l'ABEILLE.

Les personnes ne pouvant se rendre à l'Académie apprendront le système par correspondance.

Pour tous renseignements, s'adresser par lettre à l'inventeur, Jean B. Peyry, Post Office Box 570, ou en personne à l'Académie, 2004 avenue St-Charles, N. O. Lne.

Des représentants sont demandés pour l'Amérique et l'Europe.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship Antilles, Kemble, parti 24 juil

LIVERPOOL.
Steamship Barbadian, Parker, parti 13 juin
Steamship Louisianian, Lord, parti 15 juin
Steamship Logician, Lord, parti 30 juin
Steamship Comedian, Netherton, parti 4 juil
Steamship Antillian, Japha, parti 6 juil
Steamship Custodian, Brown, parti 9 juil
Steamship Mira, Dean, parti 11 juil
Steamship Mexican, Manning, parti 13 juil
Steamship Senator, Pyle, parti 18 juil
Steamship Yucatan, Reed, parti 20 juil
Steamship Etonian, Davis, parti 21 juil
Steamship Asian, Wood, parti 25 juil

CARONEL
Steamship Corn Exchange, Bareham, parti 27 juin

MANCHESTER
Steamship Genesee, Albertheen, parti 7 juil

HAMBOURG
Steamship Toronto, Young, par 11 juil

RIO DE JANEIRO
Steamship Horace, Frodsenparti 7 juil
Steamship Bellena, Thomson, parti 19 juil

MONTEVIDEO
Steamship Corn Exchange, Bareham, parti 15 juil

MALTA
Steamship Cameta, —— parti 15 juil

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Beoin	Danemark	Gretna
City of Mexico	Mexico	Stuyv dock
Ethelwolf	Rotterdam	Chalmette
Floridian	Liverpool	1er dist 37
Greenbrier	Bocas del Toro	1er dist 15
Harry T Inge	Port Limon	1er dist 15
Haakon VII	Colon	1er dist 15
Inse Bank	——	rue Lafayette
Karen	Port Limon	1er dist 15
Kingstonian	Brême, Anvers	1er dist 43
Massapequa	Porto Rico	Pic tier
Mechanician	Liverpool	Stuyv dock
Michigan	Brême	1er dist 37
Momus	New York	2me dist 8
Olaf Kyrre	——	rue Conti
Proteus	New York	2me dist 8
Rapallo	Hambourg	Westwego
Texan	Liverpool	1er dist 37
Towergate	Cette	Westwego
Valbanera	Barcelone	rue 5me
BARQUES.		
Matador	Breme	Stuyv dock
NAVIRES		
Columbus	Brême	Stuyv dock
Kaiser	Brême	Stuyv dock
GOELETTES.		
Laura Heldt	Philadelphie	rue Richard

THE
MONONGAHELA RIVER
CONSOLIDATED
COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU, Agent.
CHARBON
GROS ET DETAIL.
Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Rhea, Phone 983; Alger, au Dry Dock, Phone 38.
Bureau en Ville:
Rue Carondelet 815,
PHONE 876.
1er oct—10[illegible] dim

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART
Tous les jours.
Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton....7:20 a m
Tous les jours excepté les dimanches. Covington, Mandeville et Folsom....4:30 p m
Excursions des dimanches et mercredis Bogalusa, Covington et Mandeville....7:20 a m

ARRIVEE
Tous les jours.
Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton....7:20 p m
Tous les jours excepté les dimanches. Covington, Mandeville et Folsom....8:45 a m
Excursion des dimanches et mercredis Bogalusa, Covington et Manville....7:20 a m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE
N. Y. and N. O. Limited .... 9:40 am
Cincinnati & Florida express 7:20 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express.... 8:30 pm
Montgomery Accom'n.... 6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n....11:59 am
Excursion dimanche.... 9:45 pm

DEPART.
N. Y. and N. O. Limited .... 8:00 pm
Cincinnati & Florida express 8:45 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express.... 9:15 am
Montgomery Accom'n .... 6:00 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n. ... 5:00 pm
Excursion dimanche.... 7:40 am

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE.
Sol limited....10:55 a m
No 3 Pan American special. 8:55 p m
No 5 local.... 4:45 p m
No 9 points de Hattiesburg.. 8:00 a m
Excursions du dimanche et mercredi pour Lumberton.
No 11.... 7:05 p m

DEPART.
No 6 local.... 6:30 am
No 4 Pan American special. 9:10 am
No 8 Meridian et points int. 4:30 pm
No 2 limited.... 7:50 pm
Excursions du dimanche et mercredi de Lumberton.
No 10.... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE.
"The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati.... 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati....11:30 a m
Local Mail.... 6:40 p m
Northern Express.... 8:50 a m
McComb Accommodation.... 9:50 a m

DEPART.
"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati.... 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati.... 7:10 p m
Local Mail.... 5:35 a m
Northern Express.... 4:30 p m
McComb Accommodation .. 2:50 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.
Vicksburg express.... 5:50 p m
Memphis Express ....8:15 a.m.
Baton Rouge et Woodville Accommodation .... 9:40 a m

DEPART.
Vicksburg express.... 7:00 a m
Memphis Express .... 3:15 p
Baton Rouge et Woodville Accommodation.... 4:00 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.
Local....11:10 a m
N. O. and Houston.... 5:10 p m
Pacific Coast Express.... 8:25 a m
Sunset Express.... 6:45 p m

DEPART.
Local.... 3:00 p m
N. O. and Houston.... 6:40 a m
Pacific Coast Express.... 9:00 p m
Sunset Express....11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE.
Dimanche seulement.
Alger.... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche samedi.
Alger.... 9:55 a
Samedi et dimanche seulement
Alger.... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger.... 6:40 p m

DEPART:
Dimanche seulement.
Alger.... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger.... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger.... 5:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair.... 7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger.... 8:00 a m
De Shell Beach....10:02 a m
Shell Beach.... 7:00 p m

DEPART.
Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p
Dimanche seulement.
Shell Beach.... 5:30 a
Shell Beach.... 8:00
Belair.... 5:30
Shell Beach.... 7:30

VENTES A L'ENCAN

Solomon Reinach

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael Gairnes.

Un lot d'effets mobiliers devant être vendu au No 2515 rue Melpomène, à midi, MERCREDI, 31 juillet 1907.

Succession de Michael Gairnes.

No 83,016—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SOLOMON REINACH, encanteur—Un lot d'effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré dans cette succession.

En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Honorable Fred D. King juge de la Division B, absent en congé, daté le 16 juillet 1907, pour le compte de la susdite succession de Michael Gairnes.

Conditions—Comptant.

SOLOMON REINACH, Encanteur.
Arthur B. Leopold, avocat.
18 juil—18 24 31

Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE
DEUX COTTAGES SIMPLES
Sur un grand terrain,
Nos 911 et 917 RUE DES FRANÇAIS,
Entre les rues Bourgogne et Remparts.

Succession de O. C. Blandin.

No 78,466—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 6 août 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, daté le 3 juillet 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Français Champs Elysées, Bourgogne et Rempart, et mesurant 60 pieds à la rue Français par 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 911 et 917 rue Français et comprenant deux cottages simples. Le No 911 contenant verandah sur le devant, vestibule, salle de réception, 3 chambres, citerne, hangar, etc. Le No 917 contenant un grand magasin (occupé comme un magasin de bicycle), 2 chambres, citerne, etc.

La propriété sera vendue en bloc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, sur un crédit de un ou un et deux ans, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente, l'acquéreur devant tenir les bâtisses assurées pour le montant des billets, et transférer les polices d'assurance au porteur des billets, devant assumer les taxes de 1907 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, avoir droit aux loyers de la date de l'acte de vente et payer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Alfred Grima, Charles F. Claiborne, avocats.
6 juil—6 7 14 21 28—août 4 6

60 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

E. A. ANDRIEU,
SUCCESSEUR DE
JULES ANDRIEU.
Propriétés Foncières,
Stocks et Bons,
802 RUE PERDIDO
Membre de la New Orleans Stock Exchange
P. O. Boite 112. Nouvelle Orléans, Lne

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

:o:

Strauss Fritz & Co. vs John J. Schutten.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 29,023. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. M. H. Dowling, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 10me jour d'août 1907, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Cinq actions du fonds capital de la Schutten & Fallon Company, Ltd, maintenant connue comme American Marble Works, ledit fonds étant de valeur au pair de Cinq Cents Dollars. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.—Conditions: Comptant.—WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—I. R. Saal, avocat pour les demandeurs.
30 juil—30—août 3 10

Mme A. V. Bigeb vs Levi Gant.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle-Orléans—No 1985 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Thos F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 225 rue Morgan, Alger, en cette ville, le JEUDI, 1er août 1907, à 11 heures A. M. Un lot de meubles de maison, et un lot de bois de charpente (environ 4000 pieds) d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Le bois de charpente ci-dessus référé peut être vu à la résidence de Jacob Wolverton, coin des rues Newton et Vallette. Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. WILLIAM M DUFFY, Constable de la Deuxième Cour de Cité. N. E. Humphrey, avocat pour la demanderesse.
21 juil—21 25 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Alice Schmitt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77,894—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en a ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par la Hibernia Bank & Trust Company et Eliza Schmitt, administratrices dûment qualifiées dans cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Frank E. Rainold, A. J. Villeré, avocats.
30 juil—30—août 3 8

Succession de Marcelin Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,731—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Louis V. Duffant, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Walter L. Gleason, avocat. 25 juil—25 29—août 2

Succession de W. C. Penny et sa femme, Martha L. Penny.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82,276—Division B—Attendu que Homer Bixby Penny a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W. C. Penny et sa femme Martha L. Penny, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — R. H. Browne, avocat. 21 juil—21 25 30

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de l'interdiction de Anna Coyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 45,546—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Patrick McKeon, curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Horace M. Roberts, avocat.
30 juil—30—août 3 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 4530 et 4532 rue Willow, coin de la rue Cadiz.

Security Building and Loan Association vs Jas. L. Windham.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,169— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 août 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Cadiz et Jena, désigné par le No Treize de l'ilet No 656 sur un croquis privé annexé à un acte de vente de Frank A. Haas à Mme J. A. Bell, passé pardevant M. T. Dacres, anciennement notaire, le 25 octobre 1895 et d'après quoi formant le coin des rues Cadiz et Willow et mesurant trente pieds de face à la rue Willow sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Cadiz.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Buck, Walshe & Buck, avocats pour la demanderesse.
19 juil—19 26—août 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District

Portant le No municipal 1102 avenue Napoléon, coin de la rue Chestnut.

Henry M. Maxwell vs Veuve Alice B. Clarke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 82,905 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 août 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Chestnut et Coliseé, désigné comme lot A sur un devis dressé par Edgar Pilié, architecte, daté le 20 juin 1882, annexé à un acte passé pardevant E. A. Peyroux, notaire, à la Nouvelle-Orléans, le 5 août 1882, et mesurant en mesure américaine, d'après cela trente six pieds six pouces de face à l'avenue Napoléon, la même largeur dans le fond par cent dix pieds de profondeur et façade à la rue Chestnut, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour le demandeur.
12 juil—12 13 19 26—août 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1131 Jane (maintenant rue Alvar).

Entre les rues St Claude et Marais.

Oscar A. Schaedan Sr vs George Baumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82,965 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er août 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro huit, dans l'ilet No 21 borné par les rues St Claude ou Bons Enfants, Marais ou Morales, Jane, et Barthélemy, sur un plan de S. H. Pilié, daté le 8 mars 1859 et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville, lequel lot formant le coin de la rue Jane et Marais ou Morales, mesurant trente et un pieds de face sur la première par cent dix neuf pieds quatre pouces trois lignes de profondeur et façade sur la dernière des dites deux rues. Tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. W. Wall, avocat pour le demandeur.
28 juin—28 29—juil 5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une moitié d'intérêt indivis dans une Propriété de Valeur Améliorée du Premier District

Portant le No municipal 1634 rue Clio entre les rues Carondelet et St Charles,

(Dans l'ilet borné par lesdites rues et la rue Erato).

Edward Schwartz et al. vs Mme Harriet Schwartz et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 82,620—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse, Mme Harriet Schwartz, veuve de Louis Schwartz, consistant de la moitié de l'intérêt indivis, en et à:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Erato, St Charles et Carondelet, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, daté le 21 janvier 1874, déposé en l'étude de W. S. Hodgson, encanteur, un devis duquel plan est annexé à la vente en faveur de Simon Kaufman, exécuté pardevant W. B. Kleinpeter, ancien notaire le 18 mars 1874; le dit lot étant désigné par le No quatre sur ledit devis et plan et mesurant en accord de ceci soixante pieds de face à la rue Clio, par cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure française, tout plus ou moins, ou soixante trois pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Clio, par cent cinquante neuf pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Solomon Wolff, avocat pour les demandeurs.

NOTE—

Relativement à l'annonce de vente ci dessus d'une moitié d'intérêt indivis d'une certaine propriété saisie dans le procès ci-dessus de Schwartz vs Schwartz No 82,620 de la Cour Civile de District, je suis autorisé par les propriétaires de l'autre moitié indivise de dire qu'ils s'accordent à vendre leur moitié indivis à l'acquéreur de la moitié annoncée au même prix et aux mêmes conditions.

SOLOMON WOLFF, avocat.
12 juil—12 19 26—août 2 9 15

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Geo. W. Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 83,265—Division A—Attendu que Mme Geo. W. Ryan (née Elizabeth Plum), a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Geo. W. Ryan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
P. L. Fourchy, avocat, pour la veuve Geo. W. Ryan. 23 juil—23 27—août 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Portant les Nos municipaux 3917, 3919 et 3923 rue Annunciation, entre les rues Austerlitz et Général Taylor.

Mlle Pauline Josephson vs Mme Caroline Powers et Ira A. Powers, son époux, pour l'autoriser, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 82,906 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 août 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans le carré d'îlet No Douze sur l'ancien plan de la banlieue Est de Bouligny aujourd'hui le carré No 151, cent cinquante un, sur le nouveau plan dressé par Henry C. Brown, voyer, lequel carré d'îlet est borné par les rues Annunciation, Laurel, Austerlitz et Général Taylor. Lesdits terrains étant désignés par les Nos Six et Sept sur un plan de 2,093 terrains fait par A. S. Phelps, voyer, en date du 15 février 1859 ou (1849), déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire, lesdits terrains sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chacun, trente pieds américains de façade rue Annunciation sur cent vingt-cinq pieds un pouce de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour la demanderesse.
20 juil—20 26—août 2 9 16 22

CHARTER

UNITED STATES OF AMERICA, STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS, CITY OF NEW ORLEANS.

BE IT KNOWN, That on this Thirteenth day of the month of February, in the year of Our Lord One thousand nine hundred and six, and of the Independence of the United States of America, the one hundred and twenty-ninth, before me, ERNEST TOURO FLORANCE, a notary public in and for the Parish of Orleans State of Louisiana, duly commissioned and qualified, and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared the persons whose names are hereunto subscribed, who severally declared that availing themselves of the provisions of the laws of the State of Louisiana relative to the organization of corporations and especially of Act No 36 of the Session of the General Assembly of said State for 1888, they have formed and organized, and do by these presents form themselves, their successors and assigns, into and constitute a corporation for the objects and purposes and under the stipulations and agreements hereinafter set forth, which they hereby adopt as their charter, to-wit:

ARTICLE I.

The name and title of the corporation hereby formed is declared to be the H. W. SLOAN COMPANY, LIMITED, under which name it shall have and enjoy corporate succession for the period of ninety-nine years, and shall have and exercise for the purposes of the business to be carried on by it, all the powers conferred by law upon corporations.

ARTICLE II.

The domicile of this corporation shall be in the City of New Orleans, Louisiana. All citation or other legal process shall be served on the President of the Company, or in his absence, on the Secretary and Treasurer.

ARTICLE III.

The objects and purposes for which this corporation is organized and the nature of the business to be carried on by it are hereby declared to be the conducting of the business of purchasing and selling, or either, on orders and the exporting of cotton and other commodities to loan or advance money on cotton and other commodities; to act as agent or attorney in fact for any individual, firm or corporation for the purpose of purchasing or selling or exporting cotton and other commodities; to buy, sell, receive, and dispose of by assignment, transfer, donation, or otherwise, all kind of property corporeal or incorporeal, choses in action, notes, bills of exchange, or otherwise; to borrow money, and to pledge, mortgage, or hypothecate any property belonging to it; to sue and be sued in its own name, or its own account, or for the benefit of others.

ARTICLE IV.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at ten thousand dollars ($10,000.00 divided into one hundred shares (100) of the par value of one hundred dollars ($100.00) each, which said shares shall be paid for in cash or its equivalent in real estate, merchandise or property at the time that the same is issued. All transfers of stock shall be made on the books of said Company on the surrender of the outstanding certificates, pursuant to such rules as shall be prescribed by the directors. This Company shall have the right to commence business when the total capital stock of the said corporation, ten thousand dollars ($10,000.00) shall have been paid in.

ARTICLE V.

All the corporate powers and authority of this corporation shall be vested in a President, a Secretary and Treasurer, and one Director, who shall constitute a Board of Directors, and shall be elected at an annual meeting of the stockholders to be held on the Second Monday in January of each year.

ARTICLE VI.

All elections shall be by ballot, and held at the office of said corporation, under the superintendence of two commissioners to be appointed for that purpose by the Board of Directors. Each share of Stock shall be entitled to one vote, to be cast by its owner, either in person or by proxy, and a majority of the votes cast shall elect. This corporation shall not be dissolved by failure to hold an annual meeting and to elect directors thereat, but in case of such failure, the said annual meeting shall be held as soon thereafter as possible. Until the said first annual meeting the Board of Directors of this Company shall be composed of the following persons, to-wit H. W. Sloan, A. Franklin Pugh and N. P. Sloan, with the said H. W. Sloan as President, the said A. Franklin Pugh as Secretary and Treasurer.

All the directors above named and all thereafter elected shall continue in office until their successors shall have been duly elected and qualified.

ARTICLE VII

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of this corporation in any further sum than the unpaid balance due to the corporation on the shares owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null, or of exposing a stockholder to any liability beyond the amount of his stock.

ARTICLE VIII

At the termination of this charter by limitation or otherwise, the business and affairs of this corporation shall be liquidated by two commissioners to be appointed from among the stockholders at a meeting convened after ten days' prior notice in writing shall have been given by the Secretary and Treasurer to each stockholder or his fully authorized agent; said notice to be delivered in person or sent by mail. Said commissioners shall be elected, and their duties defined, and their compensation fixed by a majority of the shares of stock of the corporation or Company. Said Commissioners shall remain in office until the affairs of said corporation shall have been fully liquidated; and in case of the death of any one or more of said commissioners, the survivor or survivors shall continue to act.

This act of incorporation may be changed, modified or [illegible] or the corporation may be dissolved, by a vote of three fourths of the capital stock represented at a general meeting of the stockholders convened for such purpose after ten days' notice shall have been given in the manner as set forth in the first paragraph of this article.

Thus done and passed at my office at New Orleans, Louisiana, aforesaid, the day, month and year first above written, in the presence of Biddleston Kenner and D. Wright Wilcox, competent witnesses of lawful age, domiciled in this City, who hereunto sign their names with the parties and me, said notary, after a reading of these presents.

Signed H. W. SLOAN.
Signed A. FRANKLIN PUGH.
Signed N. P. SLOAN,
p.p. H. W. Sloan.]

Witnesses
H. KENNER.
D. W. WILCOX.
Signed ERNEST T. FLORANCE,
Not. Pub.

Recorded in Mortgage Office, Parish of Orleans, Book 342, February 14th, 1906

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO
DESCENDEZ AU
HYDE PARK HOTEL
A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.
PRIX MODÉRÉS.

Blowing Rock
GREEN PARK HOTEL.
Au sommet de la Montagne Blue Ridge,
4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.
:o:
La température la plus élevée en tout est de 74 degrés.
ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A
GREEN PARK HOTEL.
GREEN PARK, N. C.